VENTES A L'ENCAN

#### Danziger & Tessier.

MENDAUDI SUNORMA Résidence double à deux étages, 1784 et 1788 rue Galhop, entre les rues Ca-ondelet

est Baronne.

Résidence simple à deux étages, 1740 rue Ostiliope, entre les ross Carondelet et Baronne.

Le cettage double en bois, 1742 et 1745 rue Calliope, entre les ross Carondelet et Baronne.

Le résidence simple à deux étages, 1325 rue Dumsine, entre les rues Carondelet et Baronne.

La résidence simple à deux étages, 1326 rue Dumsine, entre les rues Marsis et Liberté. 8 uccession de Dorons H. Marshall, veuve de James Fahsy—Nes B. 1,384—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

BAR DANZIGEB & TESSIER. C. A.

Teseier. Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet — MaRDI le 26 février 1907. à midi, à la Hourse des Propriétés Foncières.

311 rue Baronne, il sera venda à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 24 janvier 1907 de l'Hon. Ges. d. Théard luge de la susdite eour, Division E. dans l'affaire ci-deseus intitulés, la propriété of après décrite.

deseus intitulés, la propriété di après décrite. descus intituies, in propriese of a particular de la faction de la Nouvelle-Orienta, dans l'ilet borné par las rues Calliupe, Baronne. Clio et Carondelet; la faction de l

Celni le plus près de la rue Carondelet, me-eurant 43 piede de face à la rue Calliope, par 96 piede de profondeur, les améliorations en l'édit lot sont désignés par les Nos 1734, 1738 lodit lot sont désignés par les Nos 1734 1738 rus Calliops et comprenant une résidence deu ble à deux étages. Le deuxième de cela set désigné par la lettre à sur un devis annexé à un sote pardevant J. L. Laresche motaire daté le 16 octobre 1869, mesuant 23 pieds de face à la rus Calliops par 96 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et les améliorations sont désignés per le No 1740, rus Calliops et comdrenant une résidence sample à deux étages; le lot le pius près de la rus Baronne mesuant 32 pieds de face à la rus Calliops par 96 pieds, de profondeurentre lignes parallèles, les améliorations sont désignés par les Nos 1742 et 1746 rus Calliops et entre la la les les les améliorations de la la rus parallèles, les 1745 et 1746 rus Calliops et resemprenaut un double cottage es bous.

ingnes paralèles; les améhorations sont désignés par les Nos 1742 et 1746 rue Calilèpe et semprenaut un double oottage en bous.

La propriété ci-desca désigné est bien muté, à une petité distance du centre du commerce et prend de la valeur.

2º Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent aitué dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Marais, 2t Philippe et Tremé et désigné par la lettre C, sur us plan par Attaur de Armas, dent voyer de vicle le 17 septembre 1881 et annexé a un arte pardevant Chas T. Bonist, notaire le 26 octobre 1881 et mesurant 26 pieds 10 jouces de face à la rue Dumaine, même mesure sur la ligne du fond, par une profondeur de 124 pieds 6 ignis aut e. La pieds 6 ignis aut e. La ligne du côté opposé. les mellorations comprenaut une ré idence simple a deux étagrs en bois, désigné par le No 1325 rue Dumaine.

Conditions - Comptant, et les acquéreurs elevant paver les taxes de 1907 au dessus du devant paver les taxes de 1907 au deseus du prix de l'adjudication. 10 pour cent-au moment ley aux fran des acquereurs, MM. Rice et Montgomery, avocata. 26 janv-26 27- fev 3 10 17 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE. Un Joli Cottage Simple. 1411 avenue des Champs Elyrées, entre les rues Villeré et Robertson. Succession de Joseph Perpere.

No 81.405-Cour Civile d District pour paroisse d'Oriéans. paroisse d'Oriéans.

DAR DANZIGER & TESSIER—C. A TesL. sier, escanteur—Bureau No 134 rus
Carondelet —MARDI le 26 février 1907.

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières,
311 rus Baronne, il sera vendu à l'enchères
publique, en vertu fa'un erdre daté le 23
januier 1907, de l'Hon. Geo H. Théard,
luge de la susdite Cour. Division E. dans
l'affaire oi dessus intitulés, la propriété diapprès décrite, à savoir. moitié divisée du a certain let de terre, ensem-ble svec koutes les bâtisses er améliorations qu'i s'y treuvent, situé dans le troisième dis-trist de cette ville, étant le lot. No 15 de l'ilet No 2204 aur un plan criginal fait par l' voyer r le lot 15, etant la mutale dans les ils le pius près de la rue Villeré, les rations sont désignées par le No 1411 Champe Elysées et comprenant un tage simple contenant 5 chambres,

at d interet per an, de la date de l'adiudi cation idaquan pairment, l'acquérent devant en plus assumer les taxes pour 1907, les dits billets devant devant en propriète de lien de vendeur et privilège sur la proprièté vendue, 10 116 10 pour cent nonoraires d'avecat en gas le procés e transfert de l'assurance, etc. 26 janv - 26 27 - fev 3 10 17 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE VENTE EN PARTAGE. Le Magnifique Site pour Bâtir.

Rue Carondelet, à l'encorgnure de la rue Gé-néra Taylor, [Bet svenue St Charles et rue Peniaton,] 72 par 117 piede. La Ratisse en Bois à Deux Etages. Rus Carondelet, à l'encoignure de la rus Peniston, Feniaton.

[Ret avenue St Charles et rue Général Taylor.

R1 par 419 pieds.
Ua Lot pour Bâtir.
Rue Bourbon.

[Ret rues Dorgenois, St Antoine et Law]
L flegante Residence en Briques à Trois
Etages

Etages

B35 rue Baronne, entre la rue Julie et l'avenue Howard.

Charles Hernsheim et als vs Frank I. Hernsheim. 61 130—Cour Civile de District peur la paroisse d'Orléans. DAR DANZIGER & TESSIER.—C. A. Tessier, Encasteur.— Bureau 134 rue rondele.—BUDI, le 7 février 1907, à mill, a Bourse des Propiét. s.Foncières, 311 rue sera vendu à l'enchère publique qui s'y trouvent, situés dans le r'c' de cette ville désignés par le D. dans l'ilet No 420, borné pa tres C et D. dans Fliet No 420, borné par rues Caroudelet, Général Taylor, Peniston l'avenue et Charles. Le lot U mesurant 72 da 3 pouces 8 lignes de face à la rue Caron-let sur une profundeur de 117 pieds 10 nces 1 ligne entre lignes parallèles et fai-nt face à la rue Général Taylor, formant ncoignure desdites deux rues; et le lot D aurant 81 pieds 4 pouces 2 lignes de face

20 un certain lot de terre situé dans le colaième district de cette ville, désigné par le o 7, de l'ilet 1374 borné par les rues Dormois [autre/dis Magistrate] Hourbon (autre/dis Bagatelle]. St Antoine et Law, lequel lot eurant 32 piedade face à la rue Bourbon ar 127 pieds, 10 ponces, 5 lignes de profondre retre lignes parallèles. 

VENTES A L'ENCAN.

#### Auguste Huard.

ANNONOM JUDICIAIRE. SUCCESSION -DE-

JEAN BAPTISTE CHALAIRE No 81,403...Cour Olvile de District pour la paroisse d'Orléans...Division O.

paroisse d'Orléans. Division O.

OI AUGUSTE HUARD, encanteur en M. cette ville, conformément à un jugement rendu le 23 janvier 1907 et signé le 24 janvier 1907, par l'Honorable John St Paul juge de ladite Cour. Division C, daus cette, affaire, ordonant la vente de propriété foncière ciaprès décrite pour effectuer un parveye, le vendrai à l'enchère publique MERCREUI. Le 27 février 1907, à midi, en men Bureau et Bourse, No 239 rue Bourben, en cette ville, a savoir...

Hix iots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de cela, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'itet No 915, bornés par les russ Marigny, Maadeville, Frieur et Johnson de signés comme lotes B, C, E, F, G, et le lot du fond D, sur un devis annezé à l'inventaire prus par A, J. Villeré, sotaire, le 15 janvier 1907 et lesqueis lote meurant comme suit:

Les lots B et C, chacun 30 piede à la rue Prieur par 16 "de profondeur. Les lots E, F et G., chacun 32 de face à la rue Marigny par 111' 2"7" de profondeur et le fond du dit lot D, 71' 2"7" de face à la rue Prieur par 32 de profondeur. 32 de profundant

22 de profondear.

Tarmes et conditions—Une moitié on plus comptant, et la balance, s'il y en a. pour des billets des acquéreurs, payables un an aprés date, portant intérêt à 7 0/0 par au du jour de la vente publique jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur et 5 0/0 honoraires d'avocat èn cas de procès sur les dits billets.

Les acquéreurs devant assumer et payer les taxes do 1907. Acte de ven le pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour ceut du prix de la vente devant âtre dépoés avre l'encanteur au moment de la ajudit ation.

Voyez le plan à la Bourse '
AUG, HUABD, Encanteur,
289 rue Bourbon. A J Villeré, avocat. 27 jan-27-fev 3 10 17 24 27

#### Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE. Lots du Troisième District, Une chance pour speculation uccession vacante de William Schmidt.

Succession vacante de William Schmidt.

No \*\*0 389\*\*—Conr Civile District—Div C.

IDAR STROUDBACK & STERN, Léonard

L. Stern, Encanteur — JRUDI le 7
mars 1907. à midt, a la Bourse des Propriétés
Fonc ères, No 311 rue Baronne, il sera vendu
à l'euchers publique en vertu d'un ordre de
Cour signé le 20 janvier 1907. par I Hon.
John St. Paul juge de la Cour Civile de
District rour la paroisse d'Orlèans, D. vision
C dans l'affaire et dessus intitulée et numérotée la propriété et après décrite, à savoir
Les lots Nos 13 à 16 inclusivement, de l'ilet
No 37 du Faubourg Clouet, borné par les rues
Clouet Joséphine Fedicans et Solideile enregistrée dans le livre du Bureau des Trans
ferta 21, folio 44. registrée dans le livre du Bureau des Transferts 21. folio 44.
Conditions—Comptant L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent.
L'acte de vente pardevant E. T. Floranse, u taire, aux frais de l'acquéreur.
3 fév=3 10 17 24—mars 3 7

ANNONCE JUDICIAIRA

Quatre terraine pour construire dans le Treissième District.
Succession vacente de Joseph Manuel De Labarre.—No 80 991 Cour Civile de District Division D DAR STROUDBACK & STERN—Léonard L Stera, Rucanteur — JEUDI. le 7 mars 1907 à la Bourse des Propriètés Fonctères, No 311 rue Baronne, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un erdre signé le 30 janvier 1907, par l'Hon. W. B. Sommervile, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D dans l'affaire ci dessus initiulée st numéro Conditions Comptant L'acquereur devant assumer les taxes de 1907 et faire 10 pour cent comptant de dépôt. L'acte de vente pardevant E.T. Florance, notaire, aux frais de l'acquérenr.
8 fev -3 10 17 24 - mars 3 7

> ANNONUE JUDICIAIRE. COTTAGE SIMPLE. SIXIEME DISTRICT

Colisée et Chestnut. SUCCESSION DE LUKE HARDY. No 80 839—Cour Civile de District — Divi-DAR STROUDBACK & STERN, Loonard L Stern Ancanteur-JEUDI 1e 28 fevrior l'affaire ci-desaus intitulée et numéroide, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un éerrain lot de terre, ensa ble avec les améliorations qui faig trouvent et tons les droits, voies privilèges et dépendances y appartenant eu de qualque façon en dépendant, sites dans le sixième district de cette ville, dans l'ult borné par les rues Collède (autrefois Plaquemine) Cad z Chestaut et Jéna, et noise riaquemine) Cad z Chosinut et Jéna, et mesurant vingt huit pieds quatre pouces de face à la rue Cadis par cent pieds de profondeur entre ignes parallèles; ledit lot de terre est complètement démontré sur un devis annexà à un acte passé pardevant E. Commagère, un notaire en cette ville, le 6 mars 1876, et comprenant une portion de devant du jot désigné par le No 21, sur un plan dans le livre de plan annexà à un acte passé par de marden. rre de plan annexé à un sete passé pardevan Sétim Magner, ancien notaire en cette ville e 5 avril 1865

Les améliorations sont connues comme No 1121 rue Cadix et comprenant un cottage simp e, retiré de la banquette, et contenant quatre chembres, chemin de voiture sur le cotte, citerne et hangar. Conditione—Comptant, l'acquérent devant conditions—comptant, i sequerer uevau, faire 10 pour cent comptant de dépôt au moment de l'adundication et d'assumer les taxes pour l'année 1907, l'ote de vente pardevant B. T. Florance, notaire, aux frais de l'acqué-27 jan-27-fev 3 10 17 24 29

ANNONCES JUDICIAIRES. VENTES PAB LE CONSTABLE. Première Cour de Cité de la Nou

velle-Orléans.

Lof an, indiv duellement et in solido. DREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Oriéans... No 28,503... En vertu d'un writ de fieri facisse à moi adressé par l'Honorable Henry Rensiaw. 1026 de la Nouvelle-Oriéans. Division C. je procéderai à vendre à l'enchère publique, eu mon entrepét Nos 613 et 615 rue Bieuville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 28me jour de février 1907, à 11 heures a m., la propriété cianrès déserte à JEUDI, 28me jour de février 1907, à 11 heures a m. la propriété ci-après décrite, à savoir: Un po 1 table. Balis. Une racks. Un cash register. Installation tour bar. Un jou de liquents assorties. Verrès pour buvette, etc. Saisi dans l'affaire ei-dessus intitulée et numéroté. d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions: Comptant. WM J. BRADY. Constable de la Première Cour de Cité de la Mouvelle-Oriéans.—Philip J. Patorne, avocat pour le demandeur.

1/ fév-17 23 28 pour autoriser vs Walter P. Livaudais.

Mme Elizabeth Glennon et Wm J Glennon PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléane. No 18 714. desaus turitules et numerates d'apres i inven-taire entregistré en mon burean —Conditiona: Comptant. — WM J BRADY. Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Ortéans. — J J. Reilley, avocat pour la deman-deresse.

VENTES A L'ENGAN.

VENTES A L'ENCAN.

#### J. L. Onorato

No. 81,027—Division B.—Cour Civile de District, Parolesa d'Oniéane—Buce ANDERSON SCHONBECK. JOLI COTTAGE ELEVE, 2515 RUE JOSEPH. Het des rues Octavia, Freret et S. Robertson, aux Deux Loss, A L'ENCAN, MARDI, LE 5 MARS.

A L'ENCAN. MARDE S.E. 5 MARDS.

OUB et vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civils de District pour la varcisse d'Orléana.
Division-B. dans l'affaire de la succession de Riels Anderson b houbeck, No 81,027 ledit ordre daté et signé e 17 janvier 1907, et adressé à J. L. Onorato encanteur, j'offurai envente, à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. 311 rue Baronne. MARDI le 5 mars 1907, les propriètés foncières ci-après décrites.
Deux certains lots de lerre, ensemble avec cottage simple élevé, No 2515 rue Joseph, loné à bail pour un an du ler octobre 1900, avec tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de qualque façon en dépendant, situés dans le sixième district de coste ville, dans l'illet borné par les rues Joseph, Freret, Oblavie et Sui Eobertson, désignés comme lots numéros trois et quatre dudit liet et mesurant chacun treats pieds, trois pouces de face à la rue-Joseph par cent vingt pieds de profondeur eutre lignes paraié les, le livit No 3 étant situés à une distance de soixante pieds, sept posses de l'ensignure des rues Joseph et Freret. La maison contenant vestibule, assile à manger, 2 chambres à coucher, chambre à bain, cuisine et dépeuse.

Et un lot de meubles consistant de lits, pupitre, toilette, 4 chaises, armoires, sa'on et autres articles de maison, maintenant sur les lieux, 2409 rue Magmolis, où lis pouront être axaminés avec une carte de l'encenteur.

Conditions—Pour les membies comptant: pour la propriété fensière, un tiers ou plus empleut, la baiance, s'il y en a, en un crédit d'un as en d'un et deux mas, à l'option de l'anquêreur à son propre orâre et par lui endoués portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis der hypolèdeue epécuale et lieu de vente l'inquêreur à con propre orâre et par ont honoraire d'avacai on ess de proce l'adité propriété d-vant être assurée par l'acquêreur et la poi loe devant être sesurée par l'acquêreur et la poi loe devant être de l'action de vente l'adju

ARMONOR JUDIOLAIRE.

ASSONUE JUDIUIALES.

SUCCESSION DE JOHN MAUS.

Cont Civile de District, pareisse d'Orlèans, Division D.—No 80,351.

COTTAGE SIMPREE, 2944 RUE ANNONCEATION,

A L'ENCAN MARDIE EE 5 MARG.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, pour la Pareisse d'Orlèans. Division D. Dossier No 80,351, dans l'affaire de la succession de John Maus, ledit ordre daté et signé le 30 janvier 1907 etta irossé à JOSEP IL. ON RATO, encanteur, l'offirirai de vendre à l'enchère publique MARDI, le 5 mars 1907 à midi à la Bourse des Proprétés Foncères, No 311 rue Esronne, la propriété foscière ci-après décrité.—

Un carrain let de l'acre ansemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvennt. Proprétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après décrite—
Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvennt, situé dans le quatrieme district de cette ville, dans l'illet borné par les rues Annonciation Chippewa, Washington et Sixième, mesurent trente trois (3:) pieds quatre (4) ponces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles d'après le plan de C. F. Zempel, ingénieur civil, daté le 12 mars 1833, décosé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire se noctie paroisse, le 26 mars 1836, les améliorations comprenant un cottage simple conpu comme. No 2811 rue Annonciation et contenant environ trois chambres et cuisine, chemin de voiture et écurie.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les faxes du s pour l'anuée 1907 au st les fixés de l'acte de vente devant être passé pardevant Henry G. stewart, notaire l'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de J. L. ONORATO, Encanteur Et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 318 rue Baronne. Charles F Fletchinger, avonu-3 fev-3 10 17 24 mars 3 5

Freed & Clesi.

AFRONOB JUDICIALS B VENTE EN PARTAGE. GRANDE OCCASION SPECULATIVE

Propriétés du Septième District, Carrollton. A l'encan, JEUDI, le 7 MARS 1907, à midi. PETER HENRY SCHERER VS MME LIZZIE WOMBACKER ET AL

PETER HEBEN SCHEEZE VS MME LIZZIE WOMBACKEE ET AL

No 79.994—Cour Civile de District Division C.

TOAR FREED & CLESI. N. J. Clesi. encanteur—En vertu d'un iugement de la Cour

L'ivile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. signé par l'Hon. John St. Paul,
iuge de la Cour Civile de District, ledit jugement la et rendu en cour ouverte le lême jeur
de janvier 1907, et signé le 18me jour de janvier 1907, dans l'affaire de Peter Henry Scherer,
vs. Mme Lizzie Wombacker et al. No 79.974, il sera vendu a l'enchère publique à la
Bourse d'Encan des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, à m di, les propriétés ci-après
décrires, a savoir:

Bourse d'ancan des rroprietes sonctores, les santine santines, a la lan, le la land décrites, à asvoir:

1º Un certain ilet de terre avec les améliorations qui siy trouvent contenant vingt quatre lets de terre; aitué dans le Septième district de la Nouvelle Orisans, le même étant l'ilet No 199, borné par les rus Monroe, Léonidas, Jeanette et Birch, et mesurant environ trois cent piede de face sur chaque rue.

Les amélierations consistant d'un cottage simple No 8605 rue Jeanette, contenant trois chambres et cuisine plafonné et tapissé, hangar dans le fond. La maison est en bonne condition tion 2° Un certain îlet de terre avec les améliorations qui a'y trouvent eitné dans le Septième 2° Un certain îlet de terre avec les améliorations qui a'y trouvent entré dans le Septième Piatrict de la Neuve le Oréans, étant l'ilet No 235, berné par les troes troes temillen. Holly Gross.

liorations consistant des Nos 1802 et 1804 rus Général Ogden, sottage double

tas par cent vingt pieds de profundear entre lignes parallèles; les lots 1 et 10 étant les luts de Les améliorations comprennent les Nos 1602 04 rue Leonidas; cottage double, deux chambres de chaque côté; Nos 1618-20 rue Leonida; cottage double, deux chambres de chaque côté; Nos 1620-28 rue Leonidas, deux chambres de chaque côté.

fait que les propriétés du Soptième District offrent des avantages aons égales comme pia ment sûr et profitable avec argmentation certaine dans l'avenir. Le capitali-éveillé dist silencieuement aes placements dans cette section partionlière, actiefait qu'anon autre section de cette ville, main enant offre le même avancement.

1907 en plus et au-deseus du prix de l'adjudication. L'acquereur as umant les tax: 010 du prix de l'adjudication. L'acquereur devant faire un dépôt c 010 du prix de l'adjudication av-c ... FEEED & CLVSI, Encanteurs et Agents de Propriétés Foncière «, 826 que Commune, Stafford, Lambert & Robinson, Howell Caster, Jr., Arthur J. Peters, avocats. 20 jan—20 27—fév 3 10 17 24—mars 3 7

AVIS DE SUCCESSIONS.

Aucecosiou de Louis Mamilton. OUR CIVILE DE DISTRIUT peur la na-roisse d'Orisana, No 80,004 - Division E . Avis est par le présent donné aux gréanciers Avis est par le présent donné aux créamoisre de cette succession et à toutes autres parsonnes intéressées d'avoir à déduire, dans les ditjours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou pouvent en avoir) pour lesquelles is compte final présenté; par Mme Florence Smith, veuve de Louis Hamilton, administratrice de cette succession, ne serait pas approuve et homologué et les fonds distributes conformément audit compte. Par ordre de le Conv THOMAS CONNELL, Greffier E. A. Pyrsoos avogat; 19 fév.—19 23 28 19 fév-19 23 28

Succession de O. C. Blandin. COUR CIVILE DE DISTRICT pour a parotese d'Orléans, No 73,406 - Division E - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à touses autres personnes intéressées d'avoir à déduire Claiborne, Alfred Grima, avocate. 19 fév.—19 23 28

ANNONCES JUDICIAIRES

n apies est procedures enregierres, rant application à la ceur peur l'autori ainu de francièrer à l'Etat de l'Ohio se comme de \$3.125.00, la propriété dudit Albert Knotzech, reçu par lui comme sen intérêt dans Germania Savings Bank extens appartenant à cotte succession. Il est rionné par

Spear, Escoffier & Spear.

Cheval, 3 Mulets, 3 Wagons, 4 Jeux de Harnais,

200 Sacs à Huitres. William Macheca vs A. A. Toma-SOVICH.

No 81.366—Conr Civile de District pour la parciasse d'Orléans — Diviston E.

DAR SPEAR. ESCOFFIER & SPEAR—Louis C Spear, Encanteur, Buresu 402 rue Perdido—MARDI. le 26 tévner 1997 à 10.30 hourse a millione rechneu No.1006.

Conditions-Comptent sat adjudication. 14 fév-14 17 24 26

AVIS DE SUCCESSIONS.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour paroisse d'Oriéans-No 90,820 - Divisio D-Avia est par le présent denné aux créas ciera de certo succession et à tontes autre personnes intéressées d'avoir à déduire dans personne intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui anivront la présente notification les raisons (a'ils en ont ou pouvent en 
a-or) pour lesquelles le compte final 
présenté par Patrix kunciek admissi-tateur de dette sumession ne 
ser-it pas approuvé et homologué et les 
fonds distribués conformément audit compte. 
Par ordre de la Court, THOM AS CONNELL 
Greffier.—Clegg & Quintero, avocats.

13 fév... 13 17 22

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le paroisse d'Orléans — No 81,738 — Division A—Attendu que Ad-lio Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à a Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curaireur dans la succession vacante de Leonard Boyer, avis est par le présent donné à tons ceux que cela peut concerner d'avoir d'éduire, dens les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fat droit à l'adire pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — E. T. Fiorance, avocat. Boyer.

# L'ABEILLE

Nouvelle-Orléans.

## TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE, EDITION HEBDOMADAIRE EDITION DU DIMANCHE

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE,

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

Un An | \$6 - - - 6 Mois | \$3 - -

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris \$15.15 - - Un An | \$7.55 - - 6 Mois | \$3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

\$3.00 - - Un An | \$1.50 - - 6 Mois | \$1.00 - - 4 Mois.

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

\$4.05 - - Un An + \$2.05 - - 6 Mois + \$1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

### ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postaux on par Traites sur Express